

# apropos

[Perspektiven auf die Romania]

Sprache / Literatur / Kultur / Geschichte / Ideen / Politik / Gesellschaft

4 | 2020

Varia(tionen)

---

(au)tour de Mayotte.

Mayotte à la dérive en dialogue avec quelques œuvres littéraires

Rémi Tchokothe

apropos [Perspektiven auf die Romania]

hosted by Hamburg University Press

2020, 4

pp. 111-119

ISSN: 2627-3446



Online

---

<https://journals.sub.uni-hamburg.de/apropos/article/view/1527>

Zitierweise

---

Tchokothe, Rémi. 2020. „(au)tour de Mayotte. Mayotte à la dérive en dialogue avec quelques œuvres littéraires“, *apropos [Perspektiven auf die Romania]* 4, 111-119. doi: 10.15460/apropos.4.1527

Except where otherwise noted, this article is licensed under a Creative Commons Attribution 4.0 International license (CC BY 4.0)



creative commons



Indexed in  
DOAJ  
DIRECTORY OF  
OPEN ACCESS  
JOURNALS

Rémi Armand Tchokothe

## **(au)tour de Mayotte**

*Mayotte à la dérive* en dialogue avec quelques œuvres littéraires

À propos de

« *Mayotte à la dérive.* » 2019. *Plein droit, Revue du Groupe d'information et de soutien des immigré·e·s* N° 120.

### **Rémi Armand Tchokothe**

est maître de conférence en Littératures Africaines et en Études des langues africaines à l'Université de Bayreuth et professeur associé au Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte.

**remi.tchokothe@uni-bayreuth.de**

### Mots-clés

Mayotte – État de non-droit – Falsification de l'Histoire – T(r)opique de la violence – Frontières néocoloniales – Enfants en danger

## **Premières vues sur le numéro**

Dès les illustrations de la première et de la quatrième de couverture, ce numéro de *Plein droit* va droit au but en mettant en avant les images du chaos, de la chasse aux Hommes et de la décadence multiforme qui sont alignées avec l'actualité à Mayotte et des îles-sœurs : Anjouan, Mohéli et la Grande-Comore. Choisies minutieusement parmi de nombreuses photos du 'reportage photographique' de Daniel Gros dont nous recommandons le blog Médiapart (*Mayotte, c'est loin. J'y habite.*<sup>1</sup>), ces deux images du chaos sur mesure offrent à (entre)voir ce que les dix réflexions de ce volume volontairement à contre-courant proposent comme lectures de l'actualité (au)tour de Mayotte.

L'édito sur les conditions déshumanisantes dans les Centres de Rétention Administratives (CRA) qui sont un élément crucial de « la chaîne à expulser » (2) annonce le dossier composé de 10 analyses que nous regroupons ici en trois axes :

---

<sup>1</sup> <https://blogs.mediapart.fr/daniel-gros/blog>

1. contours sociohistoriques de la dérive, 2. la jeunesse en péril et le topique de la violence et 3. le non droit dans un état de droit.

Afin de dépasser le cadre du compte rendu conventionnel, nous présenterons ces trois axes en les accompagnant autant que possible des extraits de cinq textes littéraires qui font partie de notre corpus pour un projet de recherche sur la dérive humanitaire dans l'Archipel des Comores avec Mayotte comme la tribune la plus visible du drame ; ce qui justifie le choix de parler d'(au)tour de Mayotte.

## 1. Contours sociohistoriques de la dérive

Après un bref rappel historique de l'ancrage institutionnel complexe de Mayotte, Emmanuel Blanchard se sert de la notion « d'ingénierie démographique », une politique de discrimination, de contrôle abusif et d'exclusion dont les Comoriens sont principalement victimes dans cet espace pour développer la thèse de « la seconde occupation coloniale » de Mayotte et le fort prix que cela coûte d'être « français »: « l'érection progressive d'une frontière qui fracture des migrations ancestrales sans pouvoir les briser » (Blanchard, 6).

Dans « À Mayotte, le déni n'est pas la solution », les auteurs qui connaissent bien le « terrain comorien » attirent l'attention sur la manipulation aspectuelle (*aurait été* versus *a été*) du sénateur Mohamed Soilihi au sujet de la violation du droit international eu égard du décompte des voix du référendum du 22 Décembre 1975 sur l'indépendance. Ceci explique les avis divergents sur la « relation » de Mayotte aux trois autres îles et à la France.

Si Pour Emmanuel Macron « Maore na Farantsa pakacho » c'est-à-dire « Mayotte est française pour toujours » (slogan lancé en shimaore lors de sa visite à Mayotte le 22 octobre 2019, *le journal de Mayotte*), du côté de la Grande-Comore, l'un des messages qui accueille toute personne arrivant dans la capitale de l'archipel est clair :



1 | Photo prise lors d'un séjour de recherche à Moroni, Août 2019 © R. A. Tchokothe

Ceci nous amène à parler de la « politique de l'inimitié » (Mbembe 2016) dans ce contexte tendu de par l'histoire et les tribunes opportunistes du gouvernement français et des dirigeants mahorais qui renchérissent le discours sur l'exceptionnalisme mahorais contre « le comorien-autre ». Cette altérité ou la fabrication de l'autre est politiquement construite avec entre autres conséquences le fait que « l'autre-comorien » est tenu pour responsable de bien des crises sociales à Mayotte (pauvreté, chômage, violences etc.).

Il s'agit donc d'un « ennemi » pourtant si proche dont il faut (re)nier l'affiliation historique, culturelle, religieuse, voire linguistique avec soi. La question du déni a aussi un volet négligence de la fébrilité d'une jeunesse en situation de mal-vivre et de mal-être inquiétants, laquelle situation a des répercussions sur toute la société.

## **2. La jeunesse en péril et t(r)opique de la violence**

La violence symbolique est en amont de la véritable multiple violence qui se manifeste à Mayotte depuis plusieurs années (opérations de décasage, chasses à l'Homme, chasse aux clandestins, insécurité notoire dans certains quartiers, délinquance juvénile etc.) L'affrontement violent suivi de dégradation de biens comme les véhicules de particuliers et un bus de transport scolaire entre bandes rivales dont les membres sont en grande partie des mineurs en petite terre le soir du mercredi 19 février 2020 et les actes de vandalisme et de violence au soir du 23 février 2020 à Kawéni en sont des témoignages récents (Mayotte 1ère, *journal de 19 heures*, 20 février 2020 & 24 Février 2020, *Journal de Mayotte*, 24 Février 2020).

Au sujet d'une jeunesse à la dérive à Mayotte nous recommandons le roman sociologique de Nathacha Appanah *Tropique de la Violence* (2016) dans lequel l'auteure de la République de Maurice s'appuie sur le topique de la violence pour donner à voir un beau regard croisé sur les destins reliés des jeunes Moïse, Bruce (le chef de la bande), La Teigne, Moussa etc. qui ont rebaptisé leur petit coin du monde sur lequel ils dictent la loi, Gaza' afin d'exprimer toute la violence physique et psychologique dont les jeunes abandonnés à leur sort sont aussi bien victimes que victimaires en cette terre de désespérance où « Le drapeau bleu blanc rouge flotte haut » (Appanah, 14).

L'auteure exprime ce fort contraste par la voix de Marie, l'infirmière métropolitaine installée à Mayotte par le biais d'un mariage qui échouera et dont la grande souffrance est le rêve d'avoir un enfant dans un univers où beaucoup d'enfants sont abandonnés. Après avoir obtenu le divorce en contrepartie d'un faux certificat de reconnaissance de paternité qui lui donne « légalement » un fils adoptif<sup>2</sup> elle s'exclame en ces termes :

Que personne ne vienne me juger. J'ai profité de toutes les failles de ce pays, de toutes les tares de cette île, de tous ces yeux fermés. Et c'était si facile, croyez-moi. Combien d'hommes engrossent des Comoriennes, des malgaches et sont obligés de reconnaître les enfants ? Combien d'hommes sont des escroqueurs professionnels en reconnaissance

---

<sup>2</sup> De manière biblique ce fils portera le nom de Moïse et dira depuis la cellule : « Cette île a fait de moi un assassin. » (Appanah, 35)

paternelle ? Combien d'enfants sont abandonnés par leurs parents ? Combien de parents renient leurs enfants sur les kwassas quand la PAF<sup>3</sup> les intercepte ? Combien d'enfants, sans parents, sans papiers, jouent toute la journée au soleil sans que personne ne leur demande quoi que ce soit ? (Appanah, 25)

L'abandon des enfants qui deviennent oisifs va de pair avec ce que Nicolas Roinsard appelle « l'insécurité sociale » et l'absence de véritables mesures d'intégration qui sont en amont de l'insécurité civile. Dans « Une jeunesse en insécurité » il est question des jeunes « en galère » qu'ils soient français ou étrangers, des causes de leur galère et de leurs « stratégies de survie » (Roinsard, 33).

Pour ce qui est des causes on peut retenir singulièrement le niveau de qualification, la pression démographique et l'absence des dispositifs d'insertion. L'école de la rue est malheureusement l'exutoire pour un nombre important de jeunes en situation de mal-être et en manque de repères aussi bien sociaux que psychologiques dans un contexte d'entre-deux culturel mal négocié.

Au lieu d'une double culture (mahoraise et française), on remarque plus un risque de double inculture, de double insécurité pour certains jeunes à Mayotte. Les exemples des « mineurs isolés » et des jeunes baptisés « ni-ni : ni régularisables, ni expulsables » (Roinsard, 34) sont symptomatiques du malaise qui favorise la violence comme mode d'expression de l'intranquillité socio-émotionnelle.

La réflexion sur l'épineux sujet de la violence à Mayotte depuis plusieurs années se poursuit dans « Mayotte : de quoi la violence est-elle le nom ? » Les auteurs y explorent la profondeur de la crise sociale à Mayotte, une crise qui a atteint son paroxysme en mars et avril 2018. Le volet « migration » n'est que la partie volontairement rendue visible d'une violence ontologique qui tire sa racine dans une construction néocoloniale et fantaisiste des frontières dans l'archipel des Comores, un archipel caractérisé par ce que les auteurs appellent à juste titre « des insulaires voyageurs » par opposition à l'idée reçue de « migrants clandestins » dans ce « Département à part davantage que département à part entière », formule de Césaire que les auteurs reprennent pour décrire Mayotte. (Blanchy et al., 14)

L'imaginaire Césairien a aussi influencé l'auteur mahorais Nassuf Djailani qui a publié en 2014 aux éditions KomEdit basé à Moroni un recueil de poèmes intitulé *Une Saison aux Comores*. Dans ce clin d'œil à *Une Saison au Congo* (1966, Seuil, Paris) d'Aimé Césaire qui n'est ni un récit de voyage ni un guide touristique comme le dit Nassuf Djailani dans l'ébauche d'une préface, la poésie déclamée en dix nouvelles est une révolte chantée contre l'absence, l'oubli, l'amnésie, le reniement, le déni, la jubilation de l'argument de la tradition qui finalement sont aussi de subtiles formes de dérive à l'image de *Mayotte, à la Dérive*.

La question des données démographiques sur les « migrants », les accouchements des ressortissantes des « Comores », de la consommation d'une denrée comme le riz sont au cœur de « Fantômes et réalités démographiques », une contribution

---

<sup>3</sup> Police aux frontières.

qui attire l'attention sur le potentiel danger de l'instrumentalisation des statistiques et des catégorisations généralisantes à des fins politiques de culpabilisation de l'autre construit(e) par le discours néocolonial et un imaginaire fantaisiste et nommé « étranger, en situation irrégulière, clandestin. » (Math & Duflo, 18)

Par exemple, les auteurs insistent avec raison sur les confusions du type mères nées dans une autre île de l'archipel des Comores équivaut à mères en situation irrégulière volontairement reprises par les médias partisans et les politiques malicieuses pour justifier la guerre contre « l'invasion migratoire ». Ceci éloigne des problèmes de fond comme les lourdeurs administratives empêchant d'obtenir l'assurance maladie, l'état anachronique des politiques publiques liées à la santé, au droit et à l'éducation. Le verdict des auteurs est sans appel : « Vouloir lutter contre l'insécurité et la délinquance par des politiques répressives et policières, c'est-à-dire sans agir sur les causes, et donc sur les inégalités, est voué à l'échec. » (Math & Duflo, 19) La répression et les inégalités administratives laissent le champ libre au non droit.

### **3. Le non droit dans un état de droit**

En mettant en avant le parcours des trois protagonistes Chaïma, Maïssane et Omar, les trois sociologues qui ont mené une enquête ethnographique à Mayotte lèvent à travers « Les « décasages », une vindicte populaire tolérée » un pan de voile sur des mesures (im)populaires qui, au-delà de leur côté irrationnel, entrent dans le registre de l'absurde néocolonial car beaucoup de victimes étaient/sont des personnes « en situation régulière ».

Ces chasses aux « Comoriens » ont pour résultats des « personnes dans l'errance, familles dispersées, solidarités familiales cassées, scolarisation des enfants interrompue et perte de l'accès à un titre de séjour et aux droits sociaux. » (Hachimi Alaoui, Lemerrier & Palomares, 23) Nous nous permettons ici de ressortir une affiche qui met bien en exergue les opérations de déshumanisation qui avaient atteint leur point culminant en 2016 (cf. page suivante).

En plus du côté amateur (voir la qualité et la quantité des informations sur l'affiche) le côté festif « Suivi de Grand voulué » (barbecue du style mahorais) exprime la banalisation de l'humain dans un contexte d'aliénation identitaire qui rappelle en mémoire Fanon qui dans *Peau Noire. Masques Blancs* (1952) parle de « complexe psycho-existential » (Fanon, 67) et de « névrose situationnelle » (Fanon, 105).

*Pour Sujos*  
**MAYOTTE ASPHYXIÉ !**  
Collectif des citoyens de la commune de Bouéni

**Une manifestation et actions d'expulsions  
pacifiques contre l'immigration clandestine  
(Quitter nos maisons et nos terres)**

*Suivi de Grand Voulé*

**Conséquences :**  
Vols, agressions et meurtres au quotidien. = Ecoles surchargées,  
Climat de psychose installé, = Education des enfants en danger,  
Image de notre île souillée, = Echecs scolaires,  
Une économie meurtrie, = Délinquances juvéniles et  
Services de santé débordé, = chômage de masse.  
Services publics à l'agonie.

Toutes personnes en situation irrégulière, c'est un  
hors la loi, or elles sont protégées par l'état.  
(Droit au logement, prestation sociale, droit, ...)

**STOP !**

**Le Dimanche 15 Mai 2016**

**Point de départ : au plateau de BOUÉNI à 6h00 pour le tour de la commune**

**Appel à l'aide à l'ensemble des mahorais et autres personnes  
qui aiment MAYOTTE.**

2 | Affiche « Mayotte Asphyxié ». Source : Remi 2016

La « névrose situationnelle » que nous traduisons dans le contexte mahorais par une infériorité caractérisée face aux métropolitain.e.s mais une supériorité revendiquée face aux ressortissant.e.s d'Anjouan, de Mohéli et de la Grande-Comore est renchériée par l'infra-droit sur « le droit du sol » exceptionnel à Mayotte depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Dans « L'irresponsabilité de l'État », Marie Duflo s'interroge sur l'anticonstitutionnalité des textes qui encouragent la « comorophobie » en introduisant des dérogations au droit du sol à Mayotte, lesquelles dérogations prévues par l'article

73 de la Constitution de 1958 violent « l'indivisibilité territoriale » de la république française.

Ici il serait de bon ton d'attirer l'attention sur la bande dessinée intitulée *Droit du Sol* de Charles Masson (2009). Médecin et témoin privilégié de l'imbroglio mahorais, Charles Masson brosse à travers des planches pointues un portrait sans complaisance du mal-être à Mayotte. Il s'appuie principalement sur les itinéraires des métropolitain.es tantôt désabusé.es de la métropole, tantôt en soif d'exotisme, méprisant.e.s à l'endroit des mahorais.e.s, rêvant de sauver le monde alors qu'ils/qu'elles sont mal en point ou tout simplement profitant essentiellement du soleil et des jeunes filles en situation précaire dans un environnement où le droit républicain est « tropicalisé » afin de mieux diviser des peuples qui ont une histoire commune.

L'infra-droit a entre autres conséquences le non-respect de l'obligation scolaire et l'insécurisation affective des enfants dont les parents ont été subitement « décasés » ou refoulés arbitrairement afin d'atteindre les quotas politiques qui ont un effet d'intimidation psychologique.

Dans « Privés d'école » Daniel Gros revient sur la question de « l'éviction » verbale des enfants des écoles, ce qui met en évidence l'absurdité du système que Nassuf Djailani (2017) qualifie à juste titre de « Comorian Vertigo ». Comment ne pas être pris de vertige quand on doit par exemple produire une adresse et un certificat d'hébergement qui sont exigés pour pouvoir inscrire son enfant à l'école quand on a été victime de « décasage » ou lorsqu'on occupe un habitat informel sans bail mais payé à des mahorais.es qui dans ce cas ne parlent pas d'illégalité et n'hésitent pas à marchander leur sécurité administrative ?

Nous sommes en plein cœur d'une situation d'anarchie curieusement légale. Un autre médecin-écrivain, seul cardiologue de l'île d'Anjouan au moment de la rédaction de ce compte rendu littérisé et notre éducateur et guide culturel pendant un séjour de recherche en août 2019 dira dans sa nouvelle intitulée *Lambeaux d'anarchipel* ce qui suit :

Et Mayotte la dévoreuse. Mayotte qui déploie ses miroirs d'illusion. Mayotte la distraite. [...] Mayotte la danseuse. La fêtarde. Mayotte la cigale. [...] Kwassa-kwassa géniteurs d'orphelins. Géniteurs de veuves et de veufs. Géniteurs de villages désertés. Géniteurs des écoles qui lâchent. Des hôpitaux qui effraient. Des hôpitaux qui inquiètent et apeurent. Mayotte le trou noir qui avale ses îles sœurs juste avant la fin des temps. Mayotte la faucheuse du quartier de mes enfances. (Ansoufouddine, 101)

Avocate au barreau de Mayotte, Marjane Ghaem développe dans « Le Droit à Mayotte : une fiction ? » les contours de ce que nous proposons d'appeler anarchipel juridique en montrant par l'exemple des personnes appelées à quitter le territoire français que même l'infra-droit connaît des dérogations à Mayotte. Il s'agit finalement d'une double violence. Comme le dit si bien l'auteure c'est : « la vitesse avant le droit » (Ghaem, 42) car nous sommes « dans un contexte où la politique du chiffre reste la seule boussole des autorités » (Ghaem, 41) contre lesquelles de nombreuses personnes et associations de bonne volonté qui mettent

en avant le respect du droit et de la personne humaine essayent tant bien que mal de s'opposer.

Une ouverture sur les associations de défense des « migrants » et de lutte contre le racisme en Italie est présentée en fin du numéro ; ce qui apporte une perspective comparative à la question des « migrants » en Europe à travers un entretien téléphonique avec un membre de l'Arci (Association récréative et culturelle italienne). Cette association a au fil du temps vu ses activités s'étendre au champ de la sensibilisation contre les inégalités et le racisme dont sont victimes les étrangers de toute origine en Italie.

### **En résumé**

*Mayotte à la dérive* est un dossier qui regroupe des contributions de chercheur.e.s, d'acteurs et d'actrices sur le terrain kafkaïen qu'est Mayotte. Les réflexions ici apportées sont un beau contre-discours qui interpelle la communauté humaine sur tout l'illogisme de la situation à Mayotte.

Sur la forme, on peut regretter des inattentions telles que les notes de bas de page numéro 13 (page 19), numéro 2 (page 27), numéro 3 (page 31) qui font référence à des articles du volume sans en indiquer correctement les pages. En somme, le numéro est plus que d'actualité et fait entendre d'autres sons de cloche. À une époque où un « petit » virus met le monde entier en branle en secouant nos fausses certitudes, ce numéro rappelle en quoi la géopolitique néocoloniale est aussi un virus avec de graves conséquences telles que « la mort par noyade de milliers de personnes entre Anjouan et Mayotte » (Blanchard, 6). Ceci est depuis plus de quatre décennies le quotidien des peuples dont on entend très peu parler. Nous terminons en revenant sur le mot-clé, la **dérive**, que nous déclinons après (re)lectures du dossier en acrostiche comme suit :

Droit déshumanisé  
Étrangers fabriqués  
Responsabilité morale  
Infra-droit tropical  
Violence multiforme  
Errance juvénile

### **Bibliographie**

- ANSOUFOUDDINE, Mohamed. 2010. *Lambeaux d'anarchipel*. Dans *Petites Frictions Comoriennes*, Collectif, 97-105. Komedit : Moroni.
- APPANAH, Nathacha. 2016. *Tropique de la violence*. Gallimard : Paris.
- BLANCHARD, Emmanuel. 2019. « "Français à tout prix" : Mayotte au prisme de "l'ingénierie démographique" ». *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des immigré.e.s* 120, 2019/1, 3-7.
- BLANCHY, Sophie et al. 2019. « Mayotte : de quoi la violence est-elle le nom ? » *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des*

- immigré.e.s* 120, 2019/1, 12-15.
- CARAYOL, Rémi et al. 2019. « À Mayotte, le déni n'est pas la solution ». *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des immigré.e.s* 120, 2019/1, 8-11.
- CÉSAIRE, Aimé. 1966. *Une Saison au Congo*. Seuil : Paris.
- DJAILANI, Nassuf. 2014. *Une Saison aux Comores*. KomEdit : Moroni.
- DJAILANI, Nassuf. 2017. *Comorian Vertigo*. KomEdit : Moroni.
- DUFLO, Marie. 2019. « L'irresponsabilité de l'État. » *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des immigré.e.s* 120, 2019/1, 24-27.
- FANON, Frantz. 1952. *Peau Noire, Masques Blancs*. Seuil : Paris.
- GROS, Daniel. 2019. « Privés d'école. » *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des immigré.e.s* 120, 2019/1, 28-31.
- Gros, Daniel. « Mayotte, c'est loin. J'y habite. », <<https://blogs.mediapart.fr/daniel-gros/blog>>.
- HACHIMI ALAOUI, Myriam, Élise Lemerrier & Élise Palomares. 2019. « Les « décasages », une vindicte populaire tolérée. » *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des immigré.e.s* 120, 2019/1, 20-23.
- « Juste, on te garde vivant. » *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des immigré.e.s* 120, 2019/1, 1-2.
- « Le 19h à Mayotte ». <<https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/emissions/jt-du-soir-en-francais/>>.
- « Le journal du 24 février 2020. » *Mayotte la 1ère*. <<https://www.facebook.com/mayottela1ere/videos/569380690332348/>>, consulté le 13 mars 2020.
- MASSON, Charles. 2009. *Droit du Sol*. Casterman : Bruxelles.
- MATH, Antoine & Marie Duflo. 2019. « Fantômes et réalités démographiques. » *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des immigré.e.s* 120, 2019/1, 16-19.
- MBEMBE, Achille. 2016. « The society of enmity. » Translated from the French by Giovanni Menegalle. *Radical Philosophy. A journal of socialist and feminist philosophy* 200, 23-35. Russell Press: Nottingham.
- PERZO, Anne. 2019. « « Maore na farantsa pakatcho », « Mayotte française pour toujours », a lancé Emmanuel Macron à Mtsamboro. » *Le journal de Mayotte*, 23 octobre. <<https://lejournaldemayotte.yt/2019/10/23/maore-na-farantsa-pakatcho-mayotte-francaise-pour-toujours-a-lance-emmanuel-macron-a-mtsamboro/>>, consulté le 23 octobre 2019.
- PERZO, Anne. 2020. « Violences à Kawéni à la suite du tir mortel d'un policier : retour sur les événements. » *Le journal de Mayotte*, 24 février. <<https://lejournaldemayotte.yt/2020/02/24/saccage-a-kaweni-a-la-suite-du-tir-mortel-dun-policier-retour-sur-les-evenements/>>, consulté le 13 mars 2020.
- REMI. 2016. « Mobilisation associative avant de nouvelles « expulsions » de Comoriens prévues à Bouéni. » *Le journal de Mayotte*, 9 mai. <<http://lejournaldemayotte.com/societe/mobilisation-associative-avant-de-nouvelles-expulsions-de-comoriens-prevues-a-boueni/>>, consulté le 30 octobre 2016.
- RODIER, Claire & Hélène Spoladore. 2019. « L'Archi ou la culture de l'altérité. Entretien avec Filippo Miraglia. » *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des immigré.e.s* 120, 2019/1, 36-40.
- ROINSARD, Nicolas. 2019. « Une jeunesse en insécurité. » *Plein Droit. Revue du Groupement d'information et de soutien des immigré.e.s* 120, 2019/1, 32-35.